Nations Unies A/77/569

Assemblée générale

Distr. générale
4 novembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 118 c) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Marinko **Avramović** (Bosnie-Herzégovine)

1. À sa 3e séance plénière, le 16 septembre 2022, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-dix-septième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.

2. À sa 11e séance, le 4 novembre 2022, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétaire général concernant les sièges qui deviendront vacants au Comité des placements du fait de l'expiration du mandat de quatre de ses membres le 31 décembre 2022 (A/77/103) ;

b) Note du Secrétaire général dans laquelle, en application des dispositions de l'article 20 des Statuts, Règlements et système d'ajustement des pensions de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Secrétaire général, après avoir consulté le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a proposé à l'Assemblée générale de confirmer la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions de trois membres ordinaires du Comité des placements pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2023, la reconduction du mandat d'un membre ordinaire du Comité pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023 et, conformément à la pratique établie, la reconduction du mandat d'un membre ad hoc du Comité pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023 (A/C.5/77/7).

3. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions de Jens Fricke (Allemagne), de Michael Klein (États-Unis d'Amérique) et de Luciane Ribeiro (Brésil) comme membres ordinaires du Comité des placements

Merci de recycler

pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2023, ainsi que la reconduction du mandat de Simon Jiang (Chine) comme membre ordinaire du Comité pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023. Elle a également décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée de confirmer la reconduction du mandat de Macky Tall (Mali) comme membre ad hoc du Comité pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023 (voir par. 4).

Recommandation de la Cinquième Commission

4. La Cinquième Commission recommande que l'Assemblée générale :

a) confirme la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions par le Secrétaire général de Jens Fricke (Allemagne), de Michael Klein (États-Unis d'Amérique) et de Luciane Ribeiro (Brésil) comme membres ordinaires du Comité des placements pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2023 ;

b) confirme la reconduction par le Secrétaire général du mandat de Simon Jiang (Japon) comme membre ordinaire du Comité des placements pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023 ;

c) confirme la reconduction par le Secrétaire général du mandat de Macky Tall (Mali) comme membre ad hoc du Comité des placements pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023.